Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 17 chaouel 1440
21 juin 2019

N° 65

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2490**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2490**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2497**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2502**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2504**
Avis aux créanciers..... **2510**
Convocations
Sociétés anonymes **2511**
Actes Administratifs
Avis au public **2518**
Divers
Avis au public..... **2519**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement dans le secteur d'agriculture

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 13-3-2019, sous le n°165. Il a été crée un groupement de développement agricole comme suit :

- Zone d'activité : "Ellouata" et "Ezzitouna"

- Secteur : Ezzitouna

- Délégation : El-Ksour

- Dénomination : "Alrayhan"

- Siège social : Ezzitouna

- Nom du président du conseil d'administration : Mme Rihab Maamri.

Missions :

- La protection et l'équipement du périmètre d'intervention.

- Développement des systèmes de production agricole.

- L'accomplissement de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2019F00045SODB1

Constitution d'une association

Nom de l'Association :

Groupement de développement Agricole Kessar el Oklla - Saouef - Zaghouan

Objet :

Exploitation de Richesse Hydraulique pour l'irrigation.

Siège social :

Kessar El Okella - Saouaf - Zaghouan.

Comité Dirigeants :

- Président : Ezzeddine Said

- Trésorier : Sadok Bacha.

2019U00047SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société GALION

SA au capital de 18.000.000 dinars

Siège social : Chebedda Route de Fouchana Naassen

Identifiant unique : 0306826 H

1- Suivant un premier acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23 Avril 2019 quittance n°39900 enregistrement n°19801678, l'assemblée générale ordinaire a accepté la démission de la société Générale d'Investissement Touristique «SOGIT» et la Compagnie Méditerranéenne d'Expansion «COMEX» de leurs fonctions d'administrateur et décidé de renouveler les mandats des administrateurs : Messieurs Radouan Cherif, Tarak Cherif, Ziad Oueslati, Jean-Marc Vuillot et de la société RPC Superfos La Genête représentée par Monsieur René Valentin pour une durée de trois ans soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice au 31/12/2021.

2- Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 24 Avril 2019 quittance n°3229 Enregistrement n°19502516, l'assemblée générale extraordinaire de la société GALION a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de 1.000.000 Dinars pour le porter de 18.000.000 Dinars à 19.000.000 Dinars par incorporation au capital d'une somme de 1.000.000 Dinars prélevée sur «le compte spécial d'investissement» pour un montant de 189.455,466 Dinars et le reste sur le compte «report à nouveau» pour un montant de 810.544,534 Dinars au compte capital par l'émission de 100.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune.

3- Suivant un troisième acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23 Avril 2019 quittance n°39305 enregistrement n°19801679, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Radouan Cherif pour toute la durée de son mandat d'administrateur et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été attribués précédemment.

Un original de chacun de ces actes ainsi qu'un original des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ont été déposés au centre national du registre des entreprises Ben Arous le 3 juin 2019 sous le n°201927071.

2019R01678SANB2

GALION INTERNATIONAL

SA au capital de 150.000 dinars

Siège social : Chebedda Route de Fouchana - Naassen

Identifiant Unique : 1028928 W

1/ Suivant un premier acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23 avril 2019 quittance n°39308 enregistrement n°19801680, l'assemblée générale ordinaire de la société Galion Internationale a décidé :

* de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Radouan Cherif

- Monsieur Tarak Cherif

- Compagnie Méditerranéenne d'Expansion représentée par Monsieur Radouan Cherif

- Société Alliance Immobilière représentée par Monsieur Tarak Cherif

- Société Galion Distribution représentée par Monsieur Radouan Cherif

- Société Galion représentée par Monsieur Radouan Cherif.

Pour une nouvelle période de 3 années, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

* de nommer Monsieur Moncef Abdennadher commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans (exercices 2019, 2020 et 2021).

2/ Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23 Avril 2019 Quittance n°39312 Enregistrement n°19801681, le conseil d'administration de la société Galion Internationale a décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Radouan Cherif pour la durée de son mandat d'administrateur (exercices 2019, 2020 et 2021) et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été attribués précédemment.

Un exemplaire de chacun de ces actes ainsi que les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 ont été déposés au centre national du registre des entreprises Ben Arous le 3 Juin 2019 sous le n°201927072.

2019R01679SANB2

Notice d'augmentation de Capital SA

Société "ACROPOLIS" SA

Au capital de 576.000d000

Siège social : 4 rue Chaabane El Bhouri Appartement 2-3, 1002 Tunis

Identifiant unique au registre national des Entreprises n° : 1432790B

Objet social : La création et l'exploitation d'un Centre de Protection des Personnes Agées (CPPA).

Durée de la société : 99 ans sauf décision de prorogation.

AGE : L'AGE du 13 juin 2019 enregistrée à la recette des finances Nelson Mandela le 14 juin 2019 quittance M060265 sous le n°19501633.

Dépôt : Le dépôt provisoire du pv de l'AGE du 13 juin 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 14 juin 2019 quittance M060265 sous le n°19501633 a été effectué au Greffe du Registre National de Entreprise sous le n°AC01962019 le 17 juin 2019 il a été approuvé le projet d'augmentation de capital globale de 1.500.000d000 composé d'un nominal de 550.000d000 majoré d'une prime d'émission globale de 950.000d000 soit un prix de souscription par action nouvelle, prime d'émission inclus de 272d727.

- Le capital social sera porté de 576.000d000 à 1.126.000d000 et ce par l'émission de 5.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100d000 chacune.

- Cette augmentation sera faite par suppression de droit préférentiel de souscription et en numéraire.

- Cette augmentation sera réservée à de FCPR CDC CROISSANCE 1

- Banque Attijari Bank, agence centre d'affaires Sousse Centre.

RIB : 04906077005921488222.

- Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publication de cette notice au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises. Avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai de souscription.

2019R01680SANB2

Reconduction de Nomination de Président Directeur Général

Société JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE «S.J.P.T »

S.A au capital 2 534.100 dinars

Siège social : au 13 rue Othman Ibn Affan Tunis

Identifiant Unique : 0312345 H

CNSS : N°205916-82

En vertu du PV du Conseil d'Administration réuni le 31 Mai 2019 et enregistré à la recette des finances de Tunis sous le n°19803342 le 10 Juin 2019, dont copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises à Tunis sous le n°201927800 le 12 Juin 2019, il appert que Mr Lotfi Ben Amara a été reconduit dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus selon les statuts et la loi.

2019402325SANB2

Augmentation du capital social et Nomination d'administrateurs

Société JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE «S.J.P.T »

S.A au capital 2 534.100 dinars

Siège social : au 13 rue Othman Ibn Affan Tunis

Identifiant Unique : 0312345 H

CNSS : N°205916-82

En vertu du procès-verbal de l'AGE réunie le 31 Mai 2019 et enregistré à la recette des finances de Tunis sous le n°19503343 le 10 Juin 2019 dont copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises à Tunis sous le n°201927800 le 12 Juin 2019.

Il appert que :

- Le capital de la société a été augmenté de 435 000 dinars pour le ramener de 2 099100 dinars à 2 534.100 et ce par la création de 4350 actions nouvelles nominatives de cent dinars chacune numérotées de 76 492 à 80 841, par conséquent l'article 6 des statuts a été modifié,

- Le changement du nom commercial devenu S.J.P.T au lieu de SO.JE.PR.OT

- Les suivants associés ont été élus administrateurs :

Mrs Lotfi Ben Amara, Emir Ben Amara, Achraf Ben Amara, Sonia Ben Amara, Saida Ben Amara et Hayet Ben Amara.

2019402326SANB2

Notice d'augmentation du capital

Conformément à l'article 164 du code des sociétés commerciales

SOCIETE D'ETUDE ET DE REALISATIONS TOURISTIQUES DU SUD

Société anonyme

Au capital de 3.400.000 dinars

Registre de commerce : B129911997

MF : 01322W

Siège social : 3 rue Mohamed Hédi Amri Menzeh 7

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2019 enregistré à la recette des finances d'El Menzeh 6 le 7 mars 2019 sous le n°9501305, une copie a été déposée au tribunal de 1ère instance d'Ariana le 13/6/2019 sous le n°AC03942019, il a été décidé :

1) D'Augmenter le capital social d'un montant de trois millions de dinars, soit 300 000 actions de 10 dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement lors de la souscription comme suit :

a) Par conversion des créances pour un montant de 2.200.000 dinars, soit 220.000 actions de 10 dinars, dont 1.400.000 dinars en application du pacte d'actionnaire en date du 11 décembre 2013 et 800.000 dinars à répartir selon le décompte établi au prorata de tous participations des actionnaires, avec la faculté pour les actionnaires ne désirant pas convertir leurs créances en actions de rester créanciers de la société.

b) Par souscription en numéraire pour un montant de 800.000 dinars, soit 80.000 actions de 10 dinars chacune au profit des actionnaires à titre irréductible au prorata de leurs participations el à titre réductibles pour les actions qui ne seraient pas souscrites éventuellement par certains actionnaires.

Les fonds seront versés dans le compte indisponible ouvert à AMEN Bank sous le n°81340605402.

2) Le délai de souscription est de quinze jours commençant à courir à compter du 25/6/2019 jusqu'au 10/7/2019.

3) Modification l'article 6 des statuts en conséquence.

2019402330SANB2

Notice d'augmentation de capital

Article 301 du code des sociétés commerciales

«SMART MED HOLDING SA»

Société anonyme

Capital social : 26.930 Dinars

Siège social : 5, Rue El Biban - Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1622970/L/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31/5/2019, les actionnaires de la Société ont décidé une augmentation de capital réservée à la société COTIF SICAR d'un montant de 10.990 dinars, par la création de 1.099 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune intégralement souscrites et libérées à hauteur de 50% lors de la souscription dont une prime d'émission de 1.989.010 dinars. Le capital est porté de 26.930 dinars à 37.920 dinars

1- Le délai réservé pour l'exercice de droit de souscription est fixé quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au JORT, avec la possibilité de clôture anticipée de la souscription.

2- Les 1.099 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune sont intégralement souscrites et libérées à hauteur de 50% lors de la souscription dont une prime d'émission de 1.989.010 dinars libérée à hauteur de 50%.

3- Dépôt préalable : copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/5/2019 a été déposée auprès du Registre National des Entreprises en date du 13/6/2019 sous le n°AC0392 2019.

Banque dépositaire des fonds : l'Union Internationale de Banques - Agence les Berges du Lac - au Compte indisponible n°12 908 0000108007645-12.

2019402331SANB2

Renouvellement du mandat du président directeur général

TUNISIAN TRAVEL SERVICE - T.T.S-

Société anonyme

Au capital de 16.500.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita

Cité Jardins 1002 Tunis

RC : B116871997

MF : 2689 F A M 000

N° d'affiliation CNSS : 35071-54

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 13 Juin 2018 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela à Tunis le 1er Novembre 2018 sous le n°18804334 Quittance n°84059 et dont deux originaux ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°201853557 en date du 13 novembre 2018 il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Karim Milad en sa qualité de Président Directeur de la Société TUNISIAN TRAVEL SERVICE "T.T.S" pour une durée de 3 années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020 en lui attribuant les pouvoirs les plus étendus.

2019402338SANB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2017

Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

TUNISIAN TRAVEL SERVICE - T.T.S-

Société anonyme

Au capital de 16.500.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita

Cité Jardins 1002 Tunis

RC : B116871997

MF : 2689 F A M 000

N° d'affiliation CNSS : 35071-54

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018 enregistré à la recette des Finances Nelson Mandela à Tunis en date du 1er Novembre 2018 sous le n°18804333 Quittance n° 84057 et dont deux originaux accompagnés des Etats Financiers de l'Exercice 2017 ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201853557 en date du 13 Novembre 2018 il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2017.

2) Renouvellement du Mandat des Administrateurs, ci-après désignés, pour une durée de 3 années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale, ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

- M. Karim Milad.
- Mme. Dora Milad Epouse Chaari.
- Mme. Mariem Milad.

3) Renouvellement du Mandat de la Société FMBZ KPMG TUNISIE en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour une durée de 3 années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

2019402339SANB2

Nomination d'un président directeur général

Société MED BUSINESS HOLDING - SA

Capital social de 200000,000 DT

Siège social : Immeuble Al Karama Holding 3ème Etage 3, Rue du Lac Annecy Passage du Lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis

RC : B141832007

MF : 1009197 C/A/M 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4/7/2018 enregistré à la recette des finances el Bouhaira Tunis le 16/7/2018 sous le n°18705734 quittance n°M079841, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 24/4/2019 sous le n°201919967, il a été décidé de nommer Mr Samir Mlaouhia Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société conformément aux dispositions des statuts de la société et du Code des Sociétés Commerciales.

2019402343SANB2

PARC D'ENGINS INDUSTRIELS ET AGRICOLES «PARENIN»

Société anonyme

Au capital de 14 000 000 dinars

Siège social : 91, Avenue de Carthage 1000 Tunis

MF : N°000573K/A/M/000

RCS : N°B 1107901996

CNSS : N°272/78

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 Mai 2019 et enregistré à la recette des finances le 3 juin 2019, sous le n°19703691 quittance n°M042685, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 11/6/2019 les actionnaires ont décidé le renouvellement du mandat en tant qu'administrateurs de Messieurs : Halim Ben Yedder, Ismail Ben Yedder, Wassim Ben Yedder, Mahmoud Babbou, Mohamed Mathlouthi, Karim Ben Yedder, SICOF et ce, pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2021.

2019402345SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté TUNILOG SHIPPING

Au capital de 50.000 dinars

Siège social : 05 Rue 02 Mars, Cité Chaker - Mégrine

MF : 1578175M/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/4/2019 enregistré à la recette des finances Mégrine le 16/4/2019 sous le n°19701558 quittance n°M036239, dont une copie a été déposée au registre National des entreprises en date du 6/5/2019 il a été décidé ce qui suit :

- Changement de siège social de la société à B 420 Mégrine Business center Saint Gobain Mégrine.
- Ajouter une activité à l'objet social celle de Consignation des navires
- Modification d'article 2 et 4 des statuts de la Sté TUNILOG SHIPPING.

2019R01666SRLB2

Société AFRILUB INDUSTRIE

S.A.R.L au capital de 80.000 DT

Résidence la Perle Bleue 19 rue El Jihed le Kram

R.C : B24128562010

M.F : 1160275Z/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire datée du 10/11/2017, enregistré à la recette d'enregistrement des contrats des

sociétés en date de 13/11/2017, reçu n°M073389, sous le numéro 17704792 ; dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 20/12/2018, sous le numéro 201860549.

Il a été décidé de transférer le siège social de Route de Sousse Km 4 Mégrine à Résidence la Perle bleue 19 rue El Jihed cité l'aéroport le Kram.

2019R01668SRLB2

Société BELLE

SARL au capital de 15.000,000

Siège social : 1, Rue de Rome - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 1664 R/A/M/000

N° CNSS : 48168-56

1- Suivant contrat de cession en date du 1 Février 2019 et enregistré à la recette des finances, Avenue Habib Thameur - Tunis, le 15 Février 2019, Quittance n°M12750, Enregistrement n°19100603.

2- Suivant acte sous seing privé en date du 28 Février 2019 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis, le 28 Février 2019, Quittance n°M17081, Enregistrement n°19700791.

Les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1ère Décision : Approbation de la cession de parts sociales

2ème Décision : Désignation de Madame Sana Mhirsi gérante de la société BELLE pour une période indéterminée et lui confère tous les pouvoirs statutaires.

3ème Décision : Modification des statuts de la société.

Deux exemplaires de ces actes ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 15 mars 2019 au centre national des entreprises.

2019R01672SRLB2

SOCIETE DE PLASTIQUE «OMNIPLAST» - S.A.R.L

Au capital de 1.200.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Poudrière 2 Sfax

Identifiant Unique : 00112258

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 16 mai 2019 quittance n°M002725, enregistrement n°19802519, il a été décidé d'accepter l'hypothèque des biens immeubles de la société OMNIPLAST au profit de la banque Ezzitouna en vue de garantir les crédits bancaires consentis à la société Tunisie Tape Négoce MF : 418531 Q par la dite banque et de donner pouvoirs au gérant de la société OMNIPLAST en vue de signer les actes d'hypothèques.

2019X00851SRLB2

Cession de parts

Société «Art Zitouna» - Sarl

Siège social : Oued Sidi Kacem-Cité Laouina 4000 Sousse

MF : 1488464/S/A/M/000

Suivant acte de cession et PV en date du 23/3/2017, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 24/3/2017 sous le n°17100863-17800854 Quittance n°M000955-00956, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 6/4/2017 sous le n°201717726 dépôt n°D098222016, il a été mentionné : La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales, de Mr Dziri Riadh (900 parts) au profit du nouveau associé Mr Dziri Ahmed.

2019A00218SRLB2

Sté commerciale et industrielle du bois et matériaux de construction

«ci bo ma»

Immeuble marbrerie Chaabane 6032 Teboulbou Gabès

Matricule fiscal : 0034180E/A/M/000

Suivant P.V en date du 01/8/2017 et enregistré à la recette des finances rue boulbaba m'rabet Gabès en date du 21/8/2017sous n°044234 et n° d'enregistrement 17705859 et dont deux copies Ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère Instance de Gabès en date du 30/11/2017 sous le n°201756269 et par les quels les associes ont décide:

- Cession de part : par actes de cession des parts en date de 7/8/2017 et enregistrés à la recette des finances rue Boulbaha M'rabet Gabès en date de 21/8/2017 sous reçu n°M044232 et n° d'enregistrement 17705858 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal Gabès

- Mohamed Islam Chaabane cède toutes les parts qu'il détient à la Sté «ci bo ma» (600parts) à Hanadi Amira c i n n°06159659.

- Madame Wassila Ben Souilah cède toutes les parts qu'elle détient à la Sté «ci bo ma» (900 parts) à Mohamed Chahir Ben Souilah cin n°03376448

Acte de cession en date 7/8/2017 enregistré à la recette des finances rue Boulbaha M'rabet Gabès sous n°044230 en date 21/8/2017 n° d'enregistrement 17705857.

Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès,

- Mise à jour des statuts de la société.

2019Z00125SRLB2

Société Pro Services

MF : 1453900DAM000

Suivant au procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire datée de 7/6/2019 enregistré à la recette des finances rue El Khawarizmi le 7/6/2019 sous enregistrement n°19502452 le numéro M053815 et dont deux exemplaires ont été déposés auprès du tribunal de première instance de Kairouan le 11/6/2019 dépôt n°201927582. Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mme Jebra Hlioui comme liquidateur.

2019H00136SRLB2

FIRST

Sarl au capital de 70.000 dinars

Siège social : 126, Rue Radhia Haddad

(ex Rue de Yougoslavie) 1000 Tunis

Identifiant unique Registre National des Entreprises n°1278163/N

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de la société FIRST du 11 février 2019 enregistré à la Recette des Finances Avenue de la Gare Tunis le 12 février 2019 n°19700898 Quittance n°M009409, les associés ont décidé à l'unanimité des voix de renouveler le mandat des gérants Mohamed Walid Kais Azzouz et Madame Leila Daya Epouse Azzouz pour une durée de 3 années à compter du 12 février 2019, renouvelable par tacite reconduction sauf décision contraire des associés.

Un exemplaire dudit PV a été déposé le 19 mars 2019 au Registre National des Entreprises sous dépôt n° 201913894 Tunis.

2019402322SRLB2

FIRST

Sarl au capital de 70.000 Dinars

Siège social : 126, Rue Radhia Haddad

(ex Rue de Yougoslavie) 1000 Tunis

Identifiant unique Registre National des Entreprises : N°1278163/N

Suivant a.s.s.p du 16 mai 2018 enregistré à la Recette des Finances Avenue de la Gare Tunis le 24 mai 2018 n°18104231 Quittance n°37894, Monsieur Lotfi Souissi a cédé la totalité des parts sociales lui revenant dans la société FIRST à ses coassociés Messieurs Mohamed Walid. Kais Azzouz et Mohamed Anis GHODHBANE à concurrence de la moitié pour chacun.

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société FIRST du 21 juin 2018 enregistré à la susdite recette des finances le 7 janvier 2019 n° 19700113 Quittance n°M000884, les associés ont approuvé à l'unanimité des voix les statuts mis à jour de la société en date du 21 juin 2018 enregistrés à la même recette des finances le 29 novembre 2018 n°18708307 Quittance n°M068449.

Un exemplaire des documents précités a été déposé le 22 janvier 2019 au Registre National des Entreprises sous dépôt n°201913894 Tunis.

2019402323SRLB2

Société «SHEMS RENT CAR SARL»

Au capital social de 40 000 dinars tunisiens

Siège social : Res Les Berges du Lac Mezanine - 1053 - Tunisie

Identifiant unique : 1359000T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/5/2019 Enregistrée à la recette des finances el Menzeh 6 le 11/6/2019 sous n°19703415 quittance M93298, déposé au centre nationale du registre des entreprises le 12/6/2019, il a été décidé ce qui suit :

- L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Monsieur Aydi Ahmed en sa dite qualité de gérant de la Société à compter de la date du 22 janvier 2018 et lui donne quitus entier et sans réserve pour tous ses actes de gestion depuis sa désignation.

- L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le dernier alinéa de l'article 10 des statuts relatif à l'administration de la Société comme suit :

La Société est gérée par son unique gérant statutaire Monsieur Hammami Fathi domicilié à la rue Ibn Ennadim - el Wardia1 - 1053 Tunis C.I.N n°00917797 délivrée le 25/12/2009 à Tunis.

2019402324SRLB2

Sté «2B ONE» Sarl

MF : 1214469E/A/M/000

Capital social : 25 000 DT

Suivant le P.V extraordinaire en date du 13/3/2019, enregistré à la recette des finances Menzeh 6, le 3/5/2019, sous le numéro 19702685 quittance n°78119, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 13/3/2019. Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

Approbation de cession des parts sociales entre Monsieur Faicel Ben Bouzid et Madame Amna Ben Bouzid d'une part et Monsieur Ridha Boughanmi et Madame Houwaida Boubaker d'autre part

L'acceptation de la démission du gérant Monsieur Faicel Ben Bouzid

La nomination de Madame Houwaida Boubaker en tant que gérante de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus.

2019402329SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 3.090.000 DT

75, Avenue Kheireddine Pacha, Montplaisir, 1073 Tunis

CNSS : 72300-35

MF : 015196/G/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/4/2019 à 13H enregistré à la recette des finances Montplaisir, Tunis le 23/5/20/9 sous Qn°M062027 En°19802891

Les associés ont approuvé les états financiers arrêtés au 31-12-2018.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes la Société FMBZ-KPMG -Tunisie représentée par son président Mr. Moncef Boussannouga Zamouri pour une durée de trois (3) années.

Suivant un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/4/2019 à 14H enregistré à la Recette des finances Montplaisir, Tunis le 21/5/2019 sous Qn°M061302 En°19802850

Les associés ont décidé de réduire le capital d'un montant de 2.997.300DT pour le porter de 3.090.000 DT à 92.700DT

Dont un exemplaire des PV a été déposé au Centre national du registre des entreprises sous l'identité unique n°015196/G le 11/6/2019.

2019402332SRLB2

Immobilière CHAABANE

SARL au capital de 9.200.000 DT

Siège social : 2, Rue Saint Fulgence 1082 Mutuelle Ville - Tunis

M.F : 578540 F/P/M/000

RC : D18845199G

N° CNSS : 208880-39

En vertu du PV de l'AGO réunie le 12 Avril 2019 enregistré à la recette des finances rue cité Mahragéne en date du 26/4/2019 sous le n°19802513 reçu n°46827, les associés ont décidé de renouveler Mr Anis Ben Abdallah en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Deux exemplaires du PV de l'AGO ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 6/5/2019 sous le numéro D24901496 et le n° de dépôt de dossier est 201921920.

Le registre de commerce a été mis à jour en conséquence.

2019402336SRLB2

Création HENAN SARL

Capital : 8000 dinars

MF : 1341601Z

RC : B1059982014

Affiliation CNSS : 576900-41

Suivant P.V. d'AGE en date du 21 Mars 2019, enregistré à la recette des finances Rue Khawarizmi Kairouan le 01 Avril 2019, sous n°19701461, quittance M032856, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan le 29 Avril 2019 sous n°201920785, il a été décidé : La nomination de Mr QI HONGYUN, nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus à la place de gérant démissionnaire Mr Zhao Jingun.

2019402359SRLB2

Avis de dissolution

Société MUSC

SA au capital de 2400000.000 Dinars

Siège social : 18 rue 8603 Zone industrielle La Charguia 2035 Tunis Carthage

MF : N° 0047409AAM 000

RC : N°B2442342004

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/3/2019 enregistré à la recette des finances de Charguia en date du 19/03/2019, enregistrement n°19501595 Quittance n°033057, il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée et définitive de la société «MUSC» et la nomination de Madame Jihène Kossantini en tant que liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires des dits actes ont été déposés au registre national des entreprises le 28/5/2019 sous le n°201916701.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du liquidateur Madame Jihène Kossantini au siège social de la société; et ceci dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution du présent.

2019402360SRLB2

Société la Mésange de Promotion Immobilière - S.A.R.L

Capital social : 150.000 Dinars

Siège social : 8 Rue Tabriz, Résidence Carthage 2000, Bloc A, Appartement A20, Cité Ennasr, Ariana Identifiant unique

Matricule Fiscal : 1269161K

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22/4/2019 enregistré à la recette des finances le 23/4/2019 (enregistrement : 19702425. Quittance : 64658) et procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 15/3/2017 enregistré à la recette des finances le 12/4/2017 (enregistrement : 77703711quittance : M050543) dont un exemplaire de chacun a été déposé au greffe du registre national des entreprises le 13/5/2019 dossier n°201923159, il a été décidé :

1- Mise à jour des statuts

2- Nomination de la société expertise et conseil international comme commissaire aux comptes pour un premier mandat relatif aux exercices 2018, 2019 et 2020

3- Renouvellement du mandat du gérant.

2019402362SRLB2

MOORE STEPHENS JELIL BOURAOUI & CO SARL

Capital : 10.000 TND

Registre de commerce : B2443952004

Matricule Fiscal : 08933054DAM000

92 Avenue de Jugurtha - Mutuelleville - Tunis Belvédère 1002

Suivant procès verbal des délibérations de l'AGO en date 3 Avril 2019 enregistré à la recette de finance de Cité El Mahrajene sous le n°19802253 - Quittance n°040932 en date du 5 Avril 2019, il a été décidé :

- L'approbation des états financiers clos au 31/12/2018 et la distribution des dividendes;

- Renouvellement du mandat du gérant pour une nouvelle période de cinq ans.

En conséquence, deux exemplaires des procès verbaux sous indiqués ainsi l'attestation de dépôt de déclaration ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 30 avril 2019 sous le n° 201921034.

2019402371SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital

Société SENA

SUARL

Code TVA : 997611/L/A/M/000

Siège social : 02 Bis Rue Oum Dorman

Cité Ezzouhour 4 Tunis

Suivant procès-verbal du 12/8/2013 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 16/9/2013 sous le numéro 13502648 quittance n°M038926 dont 2 copies ont été

déposées au greffe du TPI Tunis le 9/10/2013 il a été décidé :

Augmentation du capital de 20.000D à 50.000D.

2019R01670SRUB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement du comité du groupement

Groupement Hydraulique de Nakhla

Suite au procès-verbal du 21/5/2019 inscrit à la Recette des Finances de Menzel Temim le 30/5/2019 sous le matricule n°M039141 et le bon n°3298b8e, on a pris décision de : garder le nom, les objectifs et le siège social du groupement hydraulique de Nakhla Monsieur Elhechmi Belwaer et Monsieur Jamil Belwaer ont été élu(e)s comme président du groupement et trésorier selon le procès-verbal de distribution de rôles ci-joint.

2019N00435SODB2

BOEING INTERNATIONAL CORPORATION

(Bureau de liaison - Société Etrangère)

MF : 0428490E

RC : B191421996

92 Avenue Jugurtha Mutuelle Ville - Tunis 1002

Suivant procès-verbal des délibérations de l'AGO en date 01 Avril 2019 enregistrés à la recette des finances cité El Mahrajene sous le n°19802254 - Quittance n°040936 en date 17 avril 2019 ;

Il a été décidé l'approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Et en conséquence, deux exemplaires des procès-verbaux sous indiques ainsi l'attestation de dépôt de déclaration ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 30 Avril 2019 sous le numéro 201921033.

2019402361SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/5/2019 enregistré à la recette district administratif le 24/5/2019 reçu M078954- enregistré 00784235 par Mr Cherni Tawfik CIN 00445243 a vendu à Mr Akroute Mourad CIN 00784235 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels (TOUS COMMERCE) situé au 10 rue AVENCEMENT - ARIANA SUPERIEUR - à prix de 5.000 Dinars.

Les oppositions éventuelles devront êtres faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de Mr Akroute Mourad

- au 10 rue AVENCEMENT - Ariana Supérieur.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 14/6/2019.

2019T00971FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/5/2019 enregistré à la recette des finances Sidi Hessine - Tunis le 31/5/2019 Quittance n°M058881, n° d'enregistrement 19201689 Monsieur Mohamed Ali Medyouni (C.I.N n°04697719) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Isame Ben Ali (C.I.N. n°04683861) avec tous ses éléments corporels et incorporels sise 75 Rue 4300 Zahrouni -Tunis Exploité «Librairie».

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sise 75 Rue 4300 Zahrouni - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk journée du 14/6/2019.

2019T00976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 31-5-2019 enregistré à la recette des finances d'el Mourouj le 7-6-2019 n° de quittance MO53225 ;n° d'enregistrement 19202260, précisé par un acte de précision enregistré le 13-6-2019 sous le n°19902348 et quittance n°M054870, Mme Amina Boukhris (titulaire de la c.i.n n°07164004 et résidante à la résidence Laurence 3ème étage app n°1 Mourouj 6 Ben Arous) a vendu à Mme Fatma Zommita (titulaire de la c.i.n numéro 13239227 et résidante à cité Rachida Mourouj 3 Ben Arous la totalité du fonds de commerce de jardin d'enfant et de garderie scolaire exploité au local sis au n°546 Rue Saïda Mannoubia Mourouj 3 Ben Arous avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne dans le domicile de la vendeuse sus-mentionné.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du dimanche 16-6-2019 (ip 219/7694).

2019R01659FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Place de la République Radés le 23/5/2019 quittance n°M045126, enregistrement 19201255. Mr Mahmoud Ben Ahmed Ben Haj Mohamed Charkaoui a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité café catégorie 1 sis n°8 angle Av. Mohamed Ali et Av. Habib Bourguiba Radés Ben Arous à Mr Kais Ben Abdderrazzek Ben Ammar Fatnassi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat Mahmoud Ben Salah Hammami à l'adresse de son bureau sis au 08 Rue Irak Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 8/6/2019.

2019R01667FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 20/5/2019, rédigé par le maître Fredj Baccouche avocat à Monastir, enregistré à la recette des finances à Téboulba le 13/6/2019 sous n°19201108, les héritiers du feu Hédi Ben Salem Ben Ahmed Ghali ont vendu et cédé Mohamed Ben Taoufik Ben Mahmoud Jomaa, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Photographe) sis à Rue Farhat Hached Téboulba avec leurs éléments corporels et incorporels.

2019S00755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente du 3/6/2019, enregistré à la recettes des finances rue Victor Hugo Sousse le 10/6/2019 quittance n°M044097 enregistrement n°19201484 rédigé par maître Ouni Jameleddine avocat à Sousse c.i.n. n°05503886 matricule fiscal n°1267047/A/P publié au journal Alchourouk page 29 du 16/6/2019 et journal le quotidien page 25 du 16/6/2019 Monsieur Mohamed Zied Ben Mohamed Kamel Ben Abdallah Eldaldoul CIN n°09286701 et Monsieur Mohamed Anis Ben Mohamed Kamel Ben Abdallah

Eldaldoul CIN n°09349381 ont vendu à Leila Bent Abdelhamid Elkhechine CIN n°02879702 résident à la Rue Hassan Ben Saiid Khezama ouest la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et morales de vente de produits alimentaires exercé dans le local sis à rue Hassan Ben Saiid Khezama ouest Sousse matricule fiscal n°13694 77/K, les oppositions sont reçues aux mains d'acheteur au siège du fonds de commerce indiqué sis à l'adresse prévue ci-dessus dans un délai du vingt jours à partir de cette annonce.

2019S00757FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/06/2019 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis de Sfax 12/6/2019, sous le numéro de quittance M064176 et numéro d'enregistrement 19201888. Mr Ahmed Chaari a vendu à Hamdi Ben Elhaj, la totalité du fonds de commerce, sis Route Taniour Km 0,5 près trois chemins : Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au local où le fonds de commerce est exploité.

Un extrait a été publié au Journal Essabeh du 12/6/2019 sous numéro ps 190374.

2019X00841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 30/4/2019, enregistré à la recette des finances rue Ali Belhaouane le Kef en date du 29/5/2019, n° de quittance M026262 enregistrement n°19201272, Mme. Ameni Ayechi titulaire de la CIN n°08057173 a vendu à Société «Fabio com» registre de commerce n° B087612015 matricule fiscal n°1379094DNM000 la totalité du fonds de commerce sis à l' Avenue Mongi Slim le Kef.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce sis à Avenue Mongi Slim le Kef dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Temps du 12/6/2019.

2019X00842FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 27/5/2019 et enregistré à la recette des finances Mahress Sfax le 28/5/2019 sous le n° de Quittance M022210 et n° d'enregistrement 19200675.

Akram Zekri demeurant à route Manzel Cheker km 1.5 Sfax, n° C.I.N 08897698, a vendu à Malek Ghnenia demeurant à Mahress Sfax, n° C.I.N 08826673 la totalité d'un fonds de commerce, sis à avenue Habib Bourguiba Mahress Sfax, destiné comme salon de thé cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk le 12/6/2019.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2019X00845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Sahbi Rouis

Avocat à la cour de cassation

Rue Haffouz Imm. Intilaka esc.B3 Sfax

Tél - Fax : 74.201.590

000832714/G

Par acte sous seing privé en date du 29/5/2019; enregistré à la recette des finances de Sfax le 31/5/2019 sous numéro 19201804, numéro de quittance M062177 Monsieur Miloud Azrak a cédé à Monsieur Boubaker Eliisi la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels et qui est conçu pour Vente des Fruits secs sous le nom «Fruit Miloud» sis à route Saltnia km 3 Sfax.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de La parution du présent avis au JORT entre les mains de l'Avocat rédacteur du contrat.

Cet extrait a été publié au journal quotidien «Cherouk» n°10189 du 13/6/2019.

2019X00849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/3/2019 enregistré à la recette des finances à Djerba le 29/5/2019 sous le n°19201997, quittance n°M053945 Monsieur Chaabane Ben Taazayet titulaire de la CIN n°03413323 délivrée le 5/10/1998, a vendu à Monsieur Adel Maroub titulaire de la CIN n°05061546 délivrée le 21/7/2003. La totalité du fonds de commerce sis rue Moncef Elbay Houmt Souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur sis rue Moncef Elbay Houmt Souk Djerba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019M00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude maître Mabrouk Mohamed Ali

Avocat à la cour

Immeuble Lassouad B 52 Zarzis

Matricule fiscal : 1045138/V

Tel/Fax : 75680043

Par acte sous seing privé en date du 7/6/2019 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 10/6/2019 sous le n°19201437 quittance n°M058068 La Société Espace de Loisir lella Amira, société à responsabilité limitée, son identifiant unique au registre national des entreprises 1464830R, son adresse sociale Immeuble Majed 4170 Zarzis et représentée par son gérant Monsieur Msallem Lotfi Ben Belgacem Ben Massaoud, titulaire CIN n°05068801, demeurant à Souihel Zarzis, a vendu à Monsieur Bakey Nizar Ben Ali Ben Mohamed, titulaire de la CIN n°05752754, demeurant à Hessi Jerbi Zarzis, le fonds de commerce d'espace de loisir exploité à l'immeuble sis à Souihel plage Zarzis sous l'enseigne Amira.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Mabrouk Mohemed Ali, le rédacteur du contrat de vente ayant son étude à l'immeuble Diar Lassouad - bureau n°52 Zarzis 4170. Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» et journal «Le Temps» du 12 juin 2019 sous le numéro PM190767.

2019M00254FCCC2

Donation de fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié du 30/5/2019 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 11/6/2019 quittance n°M055656 Nadhir Rouis a donné le fonds de commerce de fruits secs et autre commerce spécialisé au détail avec ses éléments corporels et incorporels sise à rue du cap-bon cité sidi moussa 8000 Nabeul à Naima Ferjani.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du bénéficiaire au local du fonds de commerce dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

Publier aux journaux Chourouk et Quotidien le 15/6/2019.

2019N00434FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte du 28/5/2019, enregistré à la recette des finances de Korba le 12/6/2019 (quittance : M032144. Numéro : 19201154. Non enregistré au registre national des entreprises, par maître Manoubia Ben Amor demeurant avenue Mongi Bali Nabeul concernant la vente d'un fonds de commerce consistants en peinture auto et ventes des teintes et des vernis d'automobile.

Cette vente a été consentie par Mme Rim Kocktane titulaire de la CIN 06382640 a vendu à Mr Abdelatif Hamza titulaire de la CIN 09321297.

Les oppositions seront entre les mains du Maître Manoubia Ben Amor avocate dans son adresse avenue Mongi Bali Nabeul délai de 20 jours à partir de la date de publication.

2019N00436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé et enregistré à la recette des finances d'El Aala sous le n°19200350 Quittance n°M007953, Mr Mohamed Ben Abdallah Ben Fredj Hfaiedh CIN n°03956189 résident à Houni Awled Chamech Mahdia, a vendu à Mme Nabila Bent Mokhtar Ben Mohamed Afli sa CIN n°08154475 résident Avenue 9 avril El Aala Kairouan la totalité du fonds de commerce exploité comme pharmacie à Avenue 9 avril El Aala Kairouan

Toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteuse ci-dessus dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette publication au Journal officiel.

2019H00137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/4/2019 rédigé par maître Lahmadi Rarnzi enregistré à la recette des finances publiques de Monastir le 26/4/2019 sous n°19202251, reçu n°M032550, Mme Fattouma Eljed épouse Dammak, demeurant au Palais présidentiel Skanes Monastir, titulaire de la C.I.N n°01233868, a vendu à la société Le Palais S.U.A.R.L représentée par son gérant Mer Mohamed Rafic Ferchiou, titulaire de la CIN n°06866912, M.F sous n°1620538/P, sise à Jinene Skanes Monastir la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité sous le nom commercial SAMOVAR au local commercial n°3 sis à Jinene Skanes Monastir.

Les oppositions seront reçues vingt jours à partir de la date de la publication au JORT à la dite adresse de l'avocat rédacteur du contrat maître Lahmadi Ramzi sis au complexe imm STAR Monastir, M.F : P/A10265468H.

2019P00267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 18/7/2014 enregistré à la recette de Tozeur le 18/7/2014 sous volume M020084 case 14201576

Salem Ben Ali Ben Mohamed Hamadi vend et cède à Naziha Bent Ali Ben Mohamed Hamadi Tout le fonds de commerce sis à la rue Habib Bourguiba Tozeur «vendre poulets» code fiscal 000CN 1188183/R avec tous ces éléments corporels et incorporels toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Publié au journal Echourouk le vendredi 14 Juin 2019.

2019100043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/6/2015 enregistré à la recette des finances el Manar le 10/6/2015 sous n°15201416, quittance n°M035552, Mr Mohamed Ben Tahar Barkaouii titulaire de la CIN n°00553254 délivrée à Tunis le 30/8/2004, a vendu à Mr Ahmed Sahbi Rakeh titulaire de la CIN n°07415498 délivrée à Tunis le 01/7/2013, la totalité de son fonds de commerce d'une pâtisserie sise à Rue 6040 n°01, El Omrane Supérieur, Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les

oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à 26 Rue El Ghazeli, Cité El Joumhouria, M'Nihla - Ariana, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

2019402333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 26/3/2019 sous le n°19201392; quittance n°35212 Mr Habib Ben Bechir Derbal, Mr Khaled Abdallah et la Société Mondial Autos «S.M.A» SARL ont vendu la totalité du fonds de commerce sis au n°14 près de Oued Hammam Sousse à la société GLAMIVER S.A.

Les oppositions se font entre les mains de la société GLAMIVER, et ce dans les 20 jours à compter de la date de cette publication au JORT.

Cette annonce est parue dans le Quotidien et Echourouk le 16/5/2019.

2019402340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et signé par les parties le 31/5/2019, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 3/6/2019 quittance M052428 n° d'enregistrement 19202594, Mr Med Rached Sebii, CIN n°08305312 du 5/3/2004, RC01070734, MF : 010707341E/P/C/000 sis au 02 Rue Marrakech, Ariana a cédé à la société GYM'UP, RC 1624224Q, Représentée par sa gérante Mme Dorra Amouri, qui a accepté d'acheter la totalité du fonds de commerce sis au Rue émir Abdelkader, Bhira, Bizerte incluant l'ensemble des éléments corporels et non corporels, l'activité du Fonds de commerce étant Salle de Sport.

Les oppositions à ladite vente sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT et ce, entre les mains de vendeur.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assahafa et La Presse du 12/6/2019.

2019402348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et signé par les parties le 7/3/2019, enregistré à la recette des finances du Lac le 19/3/2019 quittance M030743 n° d'enregistrement 19201941, Mr Rami Ben Mekki CIN n°09010036 sis au 137 Av nouvelle ère Ennasr 2 Ariana a cédé à Mr Hatem Belhaj Houcine, titulaire de la CIN n°06252298 qui a accepté d'acheter la totalité du fonds de commerce sis au n°3 Résidence «El Karama» incluant l'ensemble des éléments corporels et non corporels, l'activité du Fonds de commerce étant Restaurant avec possibilité de changer d'activité commerciale.

Les oppositions à la dite vente sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT et ce, entre les mains du vendeur.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et Le Temps du 24/4/2019.

2019402349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et signé par les parties le 7/3/2019, enregistré à la recette des finances du Lac le 19/3/2019 quittance M03P752 n° d'enregistrement 19201942, la Société «El Karama» a cédé à Mr Hatem Belhaj Houcine, titulaire de la CIN n°06252298 qui a accepté d'acheter la totalité du fonds de commerce sis au n°2 Résidence «El Karama» incluant l'ensemble des éléments corporels et non corporels, l'activité du Fonds de commerce étant Cafeteria, crêperie et chapatti avec possibilité de changer d'activité commerciale.

Les oppositions à la dite vente sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT et ce, entre les mains de la vendeuse.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et Le Temps du 24/4/2019.

2019402350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances du Lac en date du 14/5/2019 sous le n°9203445, Quittance n°M056658, Mr Anis Ben Salem Mtimet, titulaire de la CIN n°00365250 a vendu à la Société MSTR société en cours de constitution, représentée par son gérant Mr Ali Ben Mastour Ben Mohamed Dalleji titulaire de la CIN n°00617106, le fonds de commerce sis à la Rue du Lac Victoria, Résidence du Lac n°D9, D8 bloc D - 1053 les Berges du Lac - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels et exploité dans toutes sortes de commerce. Les oppositions sont acceptées au cabinet de Maître Safa Elaichy Khlil, sis à la rue Lac Victoria, Résidence du Lac Bloc C Bur n°34, Les Berges du Lac 1053Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Ce texte a été publié aux deux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 18/6/2019.

2019402351FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP des 30 et 31 mai 2019 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis sous le n°19202474 suivant reçu n°M057326.

- La Société "Les Huit" SARL (M.F N°0723846/L/M/000 - R.C N°B116172002 a cédé la totalité du fonds de Commerce exercé au n°25 de la Rue Khartoum Tunis avec tous ses éléments matériels et immatériels, à Mme Najet Mejri, titulaire de la CIN n°00435266.

- Toute opposition doit être déposée selon la loi en vigueur dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis et ce, entre les mains de l'acquéreuse au local sis au n°25 de la Rue Khartoum Tunis.

A été publié au journal La Presse daté du 15 juin 2019.

2019402353FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don en date de 14/12/2016 enregistré à la recette des finances Mornaguia le 22/12/2016 quittance n°M053355 Mr. Mohamed Sghir Daaji titulaire de la CIN 022323020 délivrée à Tunisie 12/4/2012 ; a donné un don d'un fonds de commerce d'un café catégorie 1 sis à la rue Habib Bourguiba Mornaguia à Mme Soumaya Trabelsi titulaire de la CIN 02315431 délivrée le 6/6/2005.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19 juin 2019.

2019402354FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation, enregistré à la recette des finances de Sijoumi le 23/5/2019 sous le n°M056761, Mr Chedli Barhoumi a fait donation à Mme Mariem Barhoumi la totalité de deux fonds de commerce avec tous leurs éléments matériels et immatériels sis au 13 Août n°24 Malassien Tunis destiné à la vente de meubles. Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains du Maître Noureddine Khelifi sis au : Avenue de Palme - sur Magasin Aziza Zahrouni.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 19/6/2019.

2019402357FCCC2

Avis

En vertu du contrat de vente du 21/5/2019 conclu entre le propriétaire de fonds de commerce Sadik ben Boudjemaa Ben Al Hussein Al-Bejawi, numéro de la carte d'identité nationale 00376334 datée 20/02/2001. Son domicile est à 3 cité 61458 Ras al-Tabiya Tunis et l'acheteur Norhane bint Mohsen Sulaiman titulaire de la carte d'identité nationale 07459691 datée le 21/01/2015 et résidente à la rue borj el khadhra cité 18 Janvier Ettadhamen Ariana.

Le premier vend à la seconde tout le fonds de commerce situé à l'avenue Ibn Khaldoun n°84 cité Ettadhamen, consacré dans le commerce d'alimentation générale au détail dans tous ses éléments incorporels et l'achalandage, la clientèle et le droit de renouvellement le loyer, enregistré dans la recette des finances cité Ettadhamen le 24/5/2019 sous le numéro 19201075 quittance numéro 12065966.

Toutes les oppositions doivent être présentées dans le local situé à l'avenue Ibn Khaldoun n°84 cité Ettadhamen dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette publication a été publiée dans le journal Echourouk daté le 14/6/2019.

2019402370FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SS par Maître Mehrez Hanefi le 30 mai 2019 enregistré à la recette des finances palais des finances Tunis le 7 juin 2019 n° de quittance M55565, n° d'enregistrement 19201547, Monsieur Ali Ben Salem Ben Tiss, domicilié au 12 Bis Rue d'Iran numéro 41- Tunis a vendu à la société Tunisienne d'Informatique et Electronique (S.T.I.E) enregistré au registre national des entreprises sous le n°1102958 domicilié au bureau n°6 couloir soula Rue Iran - Tunis le fonds de commerce destiné au service informatique son représentant légal Anouar Ben Hassen El Kouni Ben Mouhamed Zaghdoudi tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à former entre les mains de Maître Mehrez Hanafi, avocat, domicilié au 64 rue de Syrie Lafayette 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée le 14 Juin 2019 dans le journal «le Quotidien».

2019402372FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ariana le 31/7/2018 quittance n°85522 enregistrement n°18305771.

Madame Cherifa Bent Mouhamed Ben Ali Ben Amer loue à Monsieur Tarek Ben Abdallah Ben Mouhamed Ben Ibrahim tout le fonds de commerce sis au n°6 rez-de-chaussée résidence Ilyess La Soukra - Ariana destiné à la vente des produits alimentaires.

2019T00975FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 18/3/2019 sous le 19300705 Quittance n°M019908 Fatma Bent Abdallah Mira, titulaire de la CIN n°01704237 et demeurant à Rue n°10 Av. Abdelharnïd Kadhi Sousse a loué à Maissa Ben Moez Boujlida, titulaire de la CIN n°12839158, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné tout commerce sis Rue Ettaoues Corniche Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans renouvelables à partir du 15/3/2019 au 14/3/2022.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 18/6/2019.

2019S00753FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Tounes Fil Kalb

Adresse : N°02 Rue El warka Riadh El Andalous Ariana

Objectifs : Contribuer à des activités de sensibilisation dans les domaines social, éducatif, de la santé et du tourisme

Présidente de l'association : Mme Karima Balloumi

Secrétaire Général : Mr Hafedh Baccouri

Trésorerie : Mr Feraj Hazami.

2019T00959APSF1

Constitution

Association : Association Rahma pour l'évolution des jeunes et des femmes rurales Elsaada

Siège : Elsaada

Sujet : développement; culturel

Les buts :

Développement de l'esprit de l'initiative et de volonté chez les jeunes ruraux.

Soutien psychologique de la femme et la famille rurale .

Président : Rafik Rabaoui

Secrétaire général : Sabeur Rabaoui

Trésorier : Lassad Rabaoui.

2019T00960APSF1

Constitution d'une association

Nom : Muchkette pour la culture et les arts

Adresse : 58 Rue El Assil cité El Gazala 2083

Les objectifs : culturel, artistique

Les membres :

Président : Ahmed Tebai

Vice Président : Faouzi Saafi

Trésorier : NoureddineTrabelsi

Secrétaire général : Mehrez Mansouri.

2019R01654APSF1

Avis

Nom de l'association : Association sportive de l'Ecole nationale de la protection civile.

Les objectifs de l'Association : L'Association a pour objectif de former les jeunes, en particulier le personnel de l'Ecole nationale de la protection civile, de les encourager à développer leurs capacités physiques et techniques au plus haut niveau sportif et éthique.

Adresse : Ecole nationale de protection civile - Rue 9007 Sidi Fathallah, Djbal Jloud, Tunisie.

Membres :

Président : Zied Ben Hammed

Trésorier : Mounir Khadhraoui

Secrétaire général : Mejri Ali.

2019R01663APSF1

Constitution d'un parti politique

Dénomination : Paix social Tunisien

Fondateur du Parti : Maître Knani Houda

Siège social : 6, Rue Imam Rasaâ 1002, Tunis

Objectifs :

- Garantir les libertés publiques individuelles et publiques sans porter préjudice à l'unité et à l'intégrité de la société.

- Mettre en œuvre la loi et assurer sa mise en œuvre à tous sans exception.

- Neutraliser l'administration et les lieux de culte.

- Etablir un système social visant à promouvoir la classe moyenne et en faire une locomotive de la société et à l'élargir autant que possible

- Réduire le phénomène de l'abandon scolaire précoce et rétablir les statuts d'éducation publique et de développement conformément aux exigences de l'âge et aux besoins de l'Etat.

- Améliorer les statuts et le rôle de la femme dans la société tunisienne

- Développer l'infrastructure des institutions de santé publique en maintenant les capacités médicales et paramédicales

- Transparence et contrôle accrus sur les ressources naturelles de la Tunisie par le biais d'une intervention directe de l'Etat

- Octroyer au secteur agricole la plus grande importance et en faire la locomotive économique du pays

- Etablir un système fondé sur la promotion de la santé publique, de l'éducation et des institutions économiques, et créer une génération consciente de compétences scientifiques et culturelles qui rayonneront dans le monde.

2019R01689APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Arts Vivants de Radés

Adresse : 1, rue de Pakistan Radés Mongil

Objectifs : Réaliser des activités artistiques culturelles pour enfants et adultes.

Les Membres :

Présidente : Aicha Filali

Secrétaire général : Slim Gomri

Trésorière : Hanen Abiriga.

2019R01690APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Malames Environnemental pour la culture et le développement

Objet : Environnement

But : Protection de la faune et la flore et inciter les jeunes sur l'importance de l'environnement

Siège : 127 Rue d'Allemagne - Cité Erriadh 5 - 4023 Sousse

Déclaration et date du dépôt : N°RR261000693TN du 15/5/2019

Président : Mr Ben Salem Kamel

Secrétaire générale : Mlle Belhadi Mohamed Wided

Trésorier : Mr Fathallah Yassine.

2019S00742APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive I School

Catégorie : Sportive

But : Former et encadrer les jeunes au sport du Kyokushinkai et judo

Siège : Ecole primaire privée I School, Av. Omar Ibn Abdelaziz - Bouhcina - Sousse

Carte N° : 36 en date d' Avril 2019

Correspondance N° : 3012 en date du 31/5/2019

Président : Fatouma Slimene

Secrétaire Générale : Fadia Abid

Trésorier : Maher Sadok.

2019S00746APSF1

Syndicat des copropriétaires de RESIDENCE ZITOUNA

Route de Soukra km 4.5 - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 20 avril 2019 enregistré à la recette des finances - Sfax le 16 Mai 2019 (enregistrement n°19802505; Quittance n°M002711) l'assemblée générale a décidé de : désignation des membres du syndicat :

Mr Mohamed Amine Bouderballa : Président

Mr Zied Sallami : Trésorier.

2019X00847APSF1

Constitution d'une association

Nom : festival culturel Sidi Saad Ben Ouroua

Objet : Organisation du festival et valorisation du patrimoine local

Siège social : Route Sidi Bouzid km 2 Regueb 9170

Président : Kaddachi Brahim

Secrétaire générale : Jlali Ahlem.

2019B00279APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Hand to Hand

Siège social : Appt.3- Etage 3 tour 4 Rouki Av. Habib Bourguiba Bizerte 1000

Buts :

- Motiver les jeunes à s'investir dans l'entreprenariat

- Doter les jeunes des outils nécessaires pour la concrétisation de leurs projets.

- Les former et les Accompagner tout aux longs des différentes étapes de la création de leurs entreprises pour bâtir une économie nationale efficace et progressiste.

Membres :

- Président : Riahi Farouk

- Vice Président : Zar Tayssir

- Secrétaire Générale : Hadded Fatma

- Trésorier : Riahi Mohamed.

2019W00210APSF1

Constitution d'un Parti Politique

Nom du parti : l'Union patriotique libre (UPL).

Siège du parti : Immeuble City Lake Center - Rue du Dollar - Bloc "A" 3ème Etage Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis.

Le représentant légal du parti et son président :

Maître Taieb Bessadok

Objectif du parti :

Parti libéral progressiste qui travaille dans le cadre de la légitimité constitutionnelle et du système républicain, respecte et défend l'identité arabe islamique et les droits de l'homme, et cherche à consacrer les principes de modération et à lutter contre les différences de classe.

Constat d'huissier n°4059.

2019402156APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC «RESIDENCE LES JASMINS DU LAC»

Syndic des Copropriétaires

Rue de la Bourse - 1053 Lac 2 Tunis

Matricule Fiscal : 1269034D-N-N-000

Affiliation CNSS : 321383-22

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/11/2018, enregistré à la recette des finances Al Bouhaira - Tunis le 19/12/2018 sous n°18809532

Il a été adopté ce qui suit :

- Approbation du Rapport Annuel arrêtée au 30/9/2018

- Election jusqu'au 30/9/2019 :

Présidente : Mme Hager Boufares

Secrétaire Générale : Mme Rania Kchok

Trésorière : Mme Amira Bennani

Membre : Mme Ikbel Mahjoubi

Membre : Mr Thabet Arbaoui

- Questions diverses.

2019N00437APSF2

Syndic des copropriétaires Immeuble Dalia2

Résidence l'Avenir El Menzah6

En vertu du procès-verbal de l'assemblée Générale en date du 28 mars 2019 enregistré à la recette des finances El Menzah6, le 13 juin 2019 sous le n°19803456 quittance n° 094309.

Il a été décidé :

- Approbation des documents financiers de la gestion de l'immeuble durant la période du 15/9/2011 au 31/12/2018 et quitus du bureau durant la même période

- Prolongation de représentation du bureau de syndic composé de Mr. Hédi Tebourbi : Président, Mme Ibtissem Galai : Trésorière, Mrs Ahmed Lakhal, Karim Saied et Kais Kammoun : Membres, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire et l'élection d'un nouveau bureau.

2019402347APSF2

Election du comité du syndic des copropriétaires de la résidence Farés

Suite à l'assemblée générale tenue le 20 Février 2019 et en vertu du PV de la réunion enregistré le 11 Avril 2019 à la recette des finances l'Ariana, enregistrement n°1237 quittance n°9565, le comité du syndic des copropriétaires de la résidence Farés a été élu comme suit :

Président : Mohamed Kouider

Vice-Président : Hichem Saidi

Secrétaire générale : Rafik Fakhfekh

Trésorier : Mohamed Hammar

Membres :

Wafa Safi,

Samer Chaher.

2019402363APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saighi

Tel : 71.350.128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Amine Messeddi CIN n°05321461 demeurant à la résidence le printemps, immeuble 1, appartement1 Cité Ennasr 2, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°559665 sis à Hammamet nord route touristique dénommé «Immobilière Jade 3» consiste en un appartement avec toutes les commodités au RDC n° A3 bloc Jade 1 d'une superficie de 52 m² avec les surfaces communes y rattachées composé d'un salon, cuisine, salle de bain, balcon et l'exploitation personnelle d'un jardin de 63 m² non compris dans le titre. Les murs extérieurs en briques le plafond en béton le sol en carrelage, les murs de la cuisine et la salle de bain en céramique, le bois est ordinaire et les fenêtres en aluminium, tous les équipements sont en bon état.

Date et lieu de la vente : 15 Juillet 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix 'introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00977VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

De l'immeuble objet du T.F 1539 Manouba

Etude Maître Aziza Athimni Ben Haj Yahia

Avocat près la cour de cassation

66 Boulevard Bab Bnet Tunis

Tel : 71.571.524 - 98.359.140

M.F : 0779601 T

Poursuivant : Aziza bent Jilani Bahri, CIN n°05189581 du 3/5/2004 Demeurant à cité Younes rue Essendienne n°9, en sa qualité de créancier domicile élu au 66 boulevard bab bnet Tunis adresse du cabinet de son avocate maître Aziza Athimni Ben Haj Yahia, avocat à la cour de cassation matricule fiscal 0779601 T.

Partie saisie : Mohamed Ali Trab demeurant au 38 av. l'indépendance oued Gueryana la Manouba CIN 04639504 du 17/9/2011 domicile élu au 8 rue Féthi Ezlitni immeuble Ejdid 1er étage Fouchana Ben Arous adresse de son avocat Abderraouf Saidani.

Avocat poursuivant : Maître Aziza Athimni Ben Haj Yahia avocat à la cour de cassation matricule fiscal 0779601 T, cabinet sis au 66 boulevard bab bnet Tunis.

Désignation du bien à vendre : il s'agit du quote parts revenant au débiteur

saisi dans l'immeuble objet du T.F n°1539 Manouba, dénommé "Mohamed ENNOURI" d'une superficie de 282 m² situé au boulevard de l'indépendance et rue Ouled Hafouz près du métro léger Manouba Denden, terrain ayant la forme d'un rectangle bâti d'un étage de villa rez-de-chaussée et deux locaux commerciaux le premier destiné à la vente de fruits secs le second pour la vente des produits artisanaux, les deux locaux sont loués au tiers, il est a noter qu'après le bornage ,la superficie de l'immeuble est réduite de 282 m² à 245 m² une superficie de 37 m² a été exproprié pour l'unité publique et affectée à l'extension de passage piétons au bord de la ligne de métro léger.

L'expertise complémentaire effectuée par M. Abdelamjid Habboubi sur ordre sur requête n°59767 du 4/3/2019 a précisé que les parts indivises revenant au débiteur Mohamed Ali Trab est de 84.691 m² d'où 97.481 quotte parts indivises de la totalité du t.f 1539 Manouba de 282 quote part indivises.

Mise à prix : Soixante dix mille neuf cent trente deux dinars 983 millimes (70.932.DT 983) après réduction de 40% selon la décision judiciaire audience du 15/5/2019 outre les frais de poursuite; honoraire d'avocat et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente :

Mercredi le 10/7/2019 devant la chambre de première instance de la Manouba sis à la route de oued ellile Manouba et à 9 h du matin et heurs suivants.

La visite des lieux :

Toute la journée et aux horaires de travail sur les lieux pour prendre connaissance du cahier de charges, veuillez contacter le greffe du tribunal de première instance de la Manouba ou le cabinet de l'avocat poursuivant maitre Aziza Athimni Ben Haj Yahia, avocat à la cour de cassation M.F 0779601 T sis au 66 boulevard bab bnet, Tunis, toute personne voulant participer aux enchères publiques doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix ou fournir un chèque certifié ou une garantie bancaire irréversible et ce avant l'audience, les étrangers doivent être muni d'une autorisation préalable exigée par la loi, la participation aux enchères ne peut se faire que par le ministère d'un avocat.

2019T00980VEPA1

Vente aux enchères

Maître Jamel Neggazi

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94-553-525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Fathi Ben Ali Ben Fraj, gérant de société, titulaire de CIN numéro 00312381, domicilié au 16 rue Mesk - Cité Elghazala - l'Ariana (en sa qualité de caution en numéraire des dettes de le la créancière principale la société Fathi Ben Fraj au nom de son représentant légal).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain adjacent, dont la superficie est de 251 m², objet du titre foncier numéro 22914 l' Ariana, dénommé «Ardh Belhadj Yahia» sis à la rue du Mesk numéro 7, ramifiée de la route liant l'Ariana et Raoued au niveau de la Cité Eighazala - gouvernorat de l'Ariana, sur lequel est bâtie une villa à vocation d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Quant au rez-de-chaussée, il est composé d'une véranda avant où se trouve l'entrée principale qui ouvre directement sur une entrée où l'on trouve à droite en rentrant un salon, à son côté un escalier menant au premier étage qui est composé d'une entrée qui mène à droite à une première chambre familiale avec une douche et à son côté une deuxième chambre à coucher ayant un balcon à avant, à son côté une salle de bain équipée, en face on trouve une deuxième chambre à coucher. Tandis que le deuxième étage est composé d'une entrée menant à droite à un salon de type arabe qui mène à son tour à une deuxième chambre avec un balcon et mène à un bain maure composé de trois lots, à gauche de l'entrant, on trouve une chambre à coucher en face d'elle des toilettes, dont la superficie totale bâtie couverte de toute la villa est de 360 m². Le parterre est en partie en carreaux de marbre de Thala et en d'autres en faïence non glissant, les murs sont en briques, le plafond est en béton armé couvert de plâtre. Le bien immobilier est équipé de toutes les installations nécessaires, y compris l'eau potable, l'électricité, le chauffage central et le jardin carrelé en carreaux où se trouvent des bacs à fleurs.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre:

Le prix est de cinq cent un mille et huit cent dinars (501 800 dt 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au quinze juillet deux mille dix neuf (15/7/2019) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance d'Ariana à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance d'Ariana ou l'avocat chargé de la poursuite.

Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R01662VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, Inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : 1- La Société MEDITERRANIA PESCA, SARL, Immatriculée au registre de commerce sous le n°B07118172009, siège social est à la rue Habib Bourguiba (wed el khatf) Kelibia (débitrice principale) 2- Mr Marwen Gobji, gérant de société, titulaire de cin n°06286721, résident à rue Habib Bourguiba Kelibia (caution réelle solidaire).

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71297117/ 20898316.

Propriété saisie : Il s'agit de 111.53 / 110592 parts indivises objet du titre foncier n°524214 Nabeul dénomme "Henchir Kassar" sis à Kelibia qui constitue un terrain rectangulaire d'une superficie de 6000 m m sur laquelle est bâtite une usine de conservation de poisson (fermée) d'une superficie de 1200 m m, le reste du terrain est nu et n'est pas exploite ; l'Immeuble se situe au bord de la route reliant Azmoura Kelibia.

Mise à prix : (636.400.000 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 22/7/2019 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul. Tout Intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères. Il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois ou la loi exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R01676VEPA1

Vente aux enchères publiques et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Maître Najla Jazi

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant Juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première Instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : 1- Mm Salwa Challegui, Gérante de société, titulaire de la CIN n°06291571, résidente à la rue de la Liberté Dar Chaaben Fehri, et à l'avenue Hédi Cheker Dar Chaaben Fehri, et la rue Taib Ben Ramdhan Dar Chaaben Fehri, et à la rue 1er Juin Dar Chaaben Fehri.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig tel 71297117.

Propriété saisie : Il s'agit de l'Immeuble situé à la rue 1er juin à Dar Chaaben Fehri d'une superficie de 336 m m qui ouvre sur la rue Taib Ben Ramdhan. Il se compose d'un rez-de-chaussée comprenant une villa et une usine, le 1er étage préparé pour le logement et qui est en cour de construction d'une superficie de 140 mm, un 2ème étage préparé pour le logement et qui est en cour de construction d'une superficie de 56 mm

L'Immeuble est délimité du nord par une Impasse, du sud par une route principale, de l'est par maison Saleh Ben Aissa, et de l'ouest par la maison Mohamed Gharbi.

Mise à prix : fixée après rabaissement à 105.390.992d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 22/7/2019 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R01677VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société Anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RC n°B176041996 Matricule Fiscal 00221M/A/M/000. En sa qualité de créancier saisissant

Partie saisie :

Monsieur Jamel Ben Rejeb Essouki Titulaire de la CIN n°04154072 demeurant Cité des logements populaires Rue Thapsus Bekalta et à la rue de l'église n°3 Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier 107322/201609 Sousse et du Titre Foncier 104115 Sousse, située Avenue karamoun Cité Bouhssina Ibn Jazar Sousse Jawhra, d'une superficie de 630 m², consistant une grande villa comprenant un sous sol et un rez-de-chaussée un entre sol et un premier étage partiel.

- Le sous sol comporte un parking, cuisine, salle polyvalente, séjour, salle d'eau, local technique, piscine chauffée et hammam.

- Le rez-de-chaussée comporte un salon, véranda, deux séjours, suite parentale et escaliers.

- L'entre sol comporte deux chambres et salle de bain.

- Le premier étage partiel comporte une Buanderie, salle d'eau, terrasse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 11/7/2019 à 9h.

Mise à prix :

Deux millions cent mille dinars (2.100.000,000D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00758VEPA1

Vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initial

Le 18/7/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse.

La partie poursuivante : Madame Lobna Ben Taied Ben Elkiléni Sdouki, tenant la CIN n°07050461, son domicile élu est dans le bureau de son avocat, Maître Sahbi Karoui, situé à 6 rue Taher Sfar, Sousse.

Le débiteur : Mohsen Ben Salem El Ajmi Zaoui, sa carte d'identité n°02984182, demeurant avant à 01 rue Abdelaziz Thaalbi, Appt n°01, Boumhal El Bassatine, gouvernorat de Ben Arous et actuellement à route de Msaken, Ksibet Sousse, selon un procès de changement de domiciliation n°99468 du 13/3/2015.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, rue Senghor, immeuble Saltène, Sousse. Sa matricule fiscal : 108.166-P-A-P 000.

L'immeuble mis en vente : 1) Toute la propriété dite "Mohsen", objet du titre foncier n°92543 Sousse, situé à Ksibet Sousse, gouvernorat de Sousse. Composé du lot n°4 du lotissement objet du titre foncier n°70990 Sousse, sa superficie est de ca51 a06, dont les références de l'enregistrement à la conservation de la propriété foncière sont : (Sousse, vol 262; n°304 daté du 12/3/2003; 2) Toute la propriété dite "Menchia", objet du titre foncier n°97634 Sousse, situé à Ksibet Sousse, gouvernorat de Sousse. Composé du lot n°03 du lotissement objet du titre foncier n°70990 Sousse, sa superficie est de ca15 a04, dont les références de l'enregistrement à la conservation de la propriété foncière sont ; (Sousse, vol 303; n°139 daté du 19/4/2004, les deux titres/lots n°03 et 04 sont fusionnés constituant un terrain sous forme oblique, clôturé de toutes ses côtés, sur lequel est construit une usine, un dépôt en charpente en rez-de-chaussée, une villa en 1er étage et une administration.

Mise à prix : (512676 dinars) après la réduction de la mise à prix initiale auquel s'ajoute (5563dt323) en tant que frais.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter le bureau d'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse.

2019S00759VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivants : Hamza Amir, Gérant, demeurant route de Taniour Chihia Sfax, domiciliés élus 1er bureau de son avocat maître Koubâa Amine, Rue Patrice Lumumba, immeuble Omrane Bloc "A" 1er étage Sfax.

Poursuivi : Chaouech Ahmed, Commerçant, domicilié 7 rue Hajamine 1001 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Koubâa Amine, Avocat à Sfax, Rue Patrice Lumumba, immeuble Omrane Bloc «A» 1er étage Sfax.

Immeuble à vendre : La totalité de la propriété nommée «HENCHIR BOUHNACH IIV» objet du titre foncier

n°53033 Ariana situé à l'entrée de la région d'Al-Andalus et à gauche de la route d'Ariane, c'est un terrain vierge qui a une vocation agricole ayant une largeur de 29,32 m et d'une longueur de 193,22 d'une côté et d'une largeur de 33,73 m et d'une longueur de 196,22 m de l'autre côté, sa superficie est de 6137 m² et pas 6790,067 comme ci indiqué dans le titre foncier, avec un manque de 653 m², délimitée au nord par l'autrui et à l'est par l'autrui et à l'ouest par l'autrui, et au sud par la route principale de «Bouhnach» en direction de «Kalâat Al-Andalus». Ce terrain fait partie du titre foncier 99098/53033 Ariana, qui a une superficie totale de 7998823 m², et qui se compose des parcelles 1-2-4 jusqu'à 19-29 et 30, région « Bouhnach» lettre G.

Mise à prix : Cent vingt deux mille sept cent quarante dinars (122.740,000D).

Date et lieux de vente : Lundi 15/7/2019 à partir du neuf heures du matin devant la chambre des crées auprès du tribunal de première instance d'Ariana.

Remarque : La visite de l'immeuble pourrait se faire tous les jours.

Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant susmentionné.

L'enchérisseur qui veut participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix. Les étrangers doivent, en outre, obtenir la licence du gouverneur.

2019X00850VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société d'élevage et production Agricole SEPAG, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1128671997, dont le siège social est à la rue des entrepreneurs immeuble Hertz Charguia 2 chez SGI El Hana Sokra, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Moncef Yazidi, agriculteur, titulaire de la CIN n°01640310, demeurant à la rue Monji Slim impasse Elkarma Menzel Tamim, Nabeul.

L'avocat poursuivant :

Maitre Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

1) L'immeuble objet du titre foncier n°618654 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul, d'une superficie de 2129 m², il se consiste dans le lot n°238 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a une forme irrégulière. Malgré qu'elle a une vocation agricole, elle est bâtie sur elle plusieurs installations qui consistent en quelques entrepôts et espaces aménagées pour l'élevage de volaille et l'habitation de classe moyenne, et pour le reste de la superficie il est clôturé par une clôture murale et implantée par des pieds d'oliviers et d'agrumes et contient un puie et un bassin.

2) La totalité des parts commune au nombre de 3187.497 parts à l'indivision de la totalité (3764parts), qui sont à la propriété de Moncef Yazidi au titre foncier 618630 Nabeul, sise à Mchiket Skalba Menzel Tmim Nabeul. La superficie de la totalité du titre foncier n°618630 Nabeul égal à 3764m², il se consiste dans le lot : n°231 du plan cadastral du cap bon secteur D, qu'est enclavé et a une forme de trapèze et une vocation agricole, elle contient des surfaces qu'été exploitée dans l'élevage des volailles. Les parts de Moncef Yazidi dans le titre foncier n°618690 Nabeul égal à 3187,497 m².

3) L'immeuble objet du titre foncier n°618657 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul d'une superficie 7085 m², il se consiste dans le lot n°234 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a un forme irrégulière, elle contient plusieurs espaces couverts pour l'élevage des volailles et quelques pieds d'oliviers éparpillé, elle ouvre de ses deux cotés nord et est sur des pistes agricole, et elle est à ce moment dans un état de négligences.

4) L'immeuble objet du titre foncier n°618663 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul, d'une superficie 3598 m², il se consiste dans le lot n°232 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a une forme de trapèze, elle ouvre de son coté nord sur une piste agricole, elle contient des espaces couverts pour l'élevage des volailles et quelques pieds d'oliviers éparpillé, il est à se moment non exploité.

Mise à prix :

*pour le titre foncier n°618657 Nabeul : deux cent quatre vingt trois mille et quatre cent dinars (283.400.000D).

*pour La totalité des parts commune au nombre de 3187.497 parts à l'indivision de la totalité (3764parts) qui sont à la propriété de Moncef Yazidi au titre foncier n°618630 Nabeul : quatre vingt quinze mille et six cent dinars (95.600.000D).

*pour le titre foncier n°618654 Nabeul : quatre cent dix huit mille et huit cent dinars (418.800.0000).

*pour le titre foncier n°618663 Nabeul : cent quarante trois mille et neuf cent dinars (143.900.000D), outre les dépenses annoncée le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul sise à rue Taieb Mhiri Nabeul, le quinze juillet deux milles dix neuf (15/7/2019) à partir de 9Hdu matin et suivant :

Participation aux enchères.

Visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administrative à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Nabeul ou il est déposée le cahier des charges.

2019X00864VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabais de la mise à prix de 40%

Cabinet Maître Ayadi Lotfi, Avocat

61, Avenue Habib Bourguiba Jendouba

Tél / Fax : (78).604.154

Partie poursuivante : L'international de recouvrement des créances, société anonyme dont le siège social 19 Rue Mustapha Abdessalem - EL Menzah V - Ariana inscrite dans le registre de commerce sous le n°B11497201.

Partie saisie : Jaleleddine Hamdi, C.I.N n°02503970 délivrée le … Demeurant rue Amar Sdiri n°3 Ghardimaou Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Lotfi Avocat 61, avenue Habib Bourguiba Jendouba.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble revenant à Jaleleddine Hamdi.

Objet de titre foncier : N°1737 Jendouba nommé "Jaleleddine" d'une superficie globale 11 h 19 ar 80 ca, situé au hkim Ghardimaou Jendouba, l'immeuble agricole contient 3 terrains.

Mise à prix : La mise à prix est fixée (239.970 ;000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura le mardi 16/7/2019, à 9h devant l'audience des immobilières au tribunal de première instance du Jendouba.

La participation aux enchères ne peut se faire que par biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de P.I du Jendouba.

2019C00064VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : La société Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, RC n°B114972001, ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 22/02/2012 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Mohamed Bouchrida huissier notaire à Tunis récépissé n°045627, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1- Société MOKA, SARL, sis au n°7 rue Balhouen, Tunis et domiciliée au cabinet de son avocat Maître Ahmed Smat, sis à 58 avenue de la liberté Tunis 1002

2- Ahmed Ben Tijani Sassi, titulaire de la CIN n°0127140, domicilié au n°4 rue Jbah, Tunis. (En sa qualité de Caution personnelle et réelle de la débitrice principale)

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit (1400 parts 130000 parts) revenant à titre de propriété à la caution réelle dans l'immeuble objet du TF n°8103 Ariana, dénommé "THAHBIA ET BIR EL JEMLI" d'une superficie totale de 30000 m², sis à Sidi A mor Boukhtioua, Ariana, qui consiste en un terrain propice à la construction sur laquelle des bâtiments sont en voie d'achèvement.

Les parts indivises objet de la vente consistent en un terrain nu.

Les charges : Les parts indivises sont grevées des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 149.623,617 dinars inscrite le 02/10/1996 au profit de La société Internationale de Recouvrement des Créances (IRC)

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 3/5/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (140.000, 000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 15/7/2019 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2019402356VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, S.A; représentée par son représentant légal RC N° B142431996 son siège social sise la Rue Hedi Nouira Tunis.

Partie poursuivie : Salem Ben Taher Laamari caution solidaire et hypothécaire de la société il Amra sa CIN 00837133 du 3/5/2000 domicilié au Mouruj 1, 9 rue de Sfax et au complexe boukhris imm 1.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation; son Etude sise au 10 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère Tel/Fax : 71 284 145. (MF : 753244F).

Description des biens saisis : Deux propriétés 65254 Ben Arous et 17236 Ben Arous ce sont deux terres agricoles à Mghira Fouchana sur une route goudronnée reliant Mghira et Chaabet Maayou elles sont ;limitrophes rectangulaires et rocheuses et ont été labourés par la partie poursuivie et débarrassées des

rochers pour améliorer la rentabilité ;la surface du titre 65254 Ben Arous est de 5 ha il est clôture et contient un bâtiment dont le toit est en tôle ;composé de trois bureaux ; galerie cuisine ;wc et salle d'eau; ;la surface du titre 17236 Ben Arous est de 2ha 50 ares c'est un terrain nu selon l'expertise faite par Othmane Mehri expert désigné par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous par ordonnance sur requête n°28399 du 7/11/2018; les deux titres fonciers sont grevés de charges inscrites :

Le titre 65254 Ben Arous hypothèque de vingt et un mille dinars nu profit du comptoir foncier français et le comptoir foncier algéro tunisien et six hypothèques au profit de la banque tuniso quatari (kois cent soixante dix mille dinars ; quatre cent mille dinars; cent cinquante mille dinars; soixante dix mille dinars cent trente mille dinars et 125794,110 dinars et une hypothèque au profit de la banque nationale tuniso quatari pour un million huit cent vingt mille dinars.

Le titre 17236 Ben Arous hypothèque de vingt et un mille dinars au profit du comptoir foncier français et le comptoir foncier algéro tunisien ;cinq hypothèques au profit de la banque tuniso quatari (quatre cent mille dinars; cent cinquante mille dinars; soixante dix mille dinars cent trente mille dinars et 125794,110 dinars et une hypothèque au profit de la banque nationale tuniso quatari pour un million huit cent vingt mille dinars

Mise à prix : elle est fixée à un million quatre vingt quatorze mille quatre cent dinars (1094400,000 Dinars) outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience (sept cent quarante quatre mille quatre cent dinars 744400,000 dinars mise à prix du titre 65254 Ben Arous) et (trois cent cinquante mille dinars 350 mille dinars mise à prix du titre 17236 Ben Arous (outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

- L'adjudication aura le jeudi dix huit juillet 2019 (18/7/2019) à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées prés du Tribunal de première instance de Ben Arous

- La visite des lieux se fait tous les jours et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et (ou) s'adresser à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire ; la vente peut se faire par titre aussi les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Ben Arous.

2019402374VEPA1

Avis aux créanciers

Société CIVILE IMMOBILIERE KARIM

Société Civile

Au capital social de 7.940.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita

Cité Jardins 1002 Tunis

MF : 000 MP 710904 - K

La Société Civile Immobilière Karim, titulaire de l'identifiant unique numéro 710904K porte à la connaissance de toutes personnes concernées qu'en date du 7 Mars 2019 le Tribunal de 1ère Instance de Tunis a prononcé son jugement numéro 4797/2019 en matière de référée, obligeant la Société A&B titulaire de l'identifiant

unique numéro 1520391G à quitter le local sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002, Tunis, qu'elle a loué auprès de la Société Civile Immobilière Karim pour y installer son siège social.

Ce jugement, a été exécuté par l'huissier de justice Maître Bassam Abdelkefi le 25 Mai 2019 en vertu d'un exploit numéro 1636.

2019402337VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOGEHOT PHEBUS SA

SA au capital de 3.228.000 Dinars

Siège social : Les Côtes de Carthage - Gammarth - Tunis

Matricule Fiscal : 496086AAM000

CNSS : 141484-58

Les actionnaires de la société SOGEHOT PHEBUS SA sont convoqués au siège social sis à l'Hôtel PHEBUS - Les Côtes de Carthage - Gammarth, le 13/7/2019 à partir de 10 heures en assemblée générale ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de 2017
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2017
- Affectation des résultats de l'exercice 2017
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation personnelle pour chaque actionnaire. Les documents et le projet des résolutions relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires tels que prescrits par la loi.

2019R01656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYMERES

SA au capital de 13.180.900 dinars

Siège social : Z.I. Nefissa Bouhejba Jebel El Ouest Zaghouan

MF : 0983315H

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYMERES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 10 juillet 2019 à dix heures au siège social d'AFRICINVEST Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017 modifié;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 :

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017 modifié;

4- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

5- Approbation de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2017 modifiés;

6- Approbation de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2018;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2017 modifié.

8- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

9- Quitus à donner aux administrateurs;

10- Allocation éventuelle de jetons de présence ;

11- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

12- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

13- Questions diverses.

2019R01657SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYMERES

SA au capital de 13.180.900 dinars

Siège social : Z.I. Nefissa Bouhejba Jebel El Ouest Zaghouan

MF : 0983315H

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYMERES sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 10 juillet 2019 à onze heures 30 Minutes au siège social d'AFRICINVEST Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019R01658SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de 7.920.000 dinars

Siège social : Hôtel MIRAGE - Av. Bettino CRAXI, Jinen Hammamet

RC : B1152621997

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet SEPT, réuni le vendredi 14 juin 2019, a décidé de convoquer les actionnaires

en assemblée générale extraordinaire et ce le mardi 2 juillet 2019 à 12H Hôtel MIRAGE, Jinéne Hammamet, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Délibération conformément aux dispositions de l'Article 388 du CSC.

2019R01660SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de 7.920.000 dinars

Siège social : Hôtel MIRAGE - Av. Bettino CRAXI, Jinen Hammamet

RC : B1152621997

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet SEPT, réuni le Vendredi 14 Juin 2019, a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire et ce le mardi 2 juillet 2019 à 11 H à Hôtel MIRAGE, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des états financiers du dit exercice.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4- Approbation, s'il y a lieu, des opérations et conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

7- Fixation de jetons de présence.

2019R01661SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pour le 24 juillet 2019

YKH

DISTRIBUTION

SA au capital de 3 200 000,000 DT

Siège social : Z.I Sidi Rezig Rue Laaroussi Hadded Mégrine

M.F : 00 1170Y/AM/000

R.C : B 1121621996

CNSS : N°17059-84

Les actionnaires de la société YKH DISTRIBUTION sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2019 à dix heures au siège social de l'actionnaire "Y.K.H HOLDING" sis à la Z.I Charguia II 52 rue de l'Artisanat Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

3- Approbation des comptes de l'exercice 2018

4- Quitus pour le conseil d'administration

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018

6- Approbations de conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC

7- Questions diverses

8- Pouvoirs

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des\ sociétés commerciales et des statuts.

2019R01664SANB3

Convocation

Société LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

"RANDE"

Société Anonyme au capital de 38 900 000 Dinars

Siége social : Zone industrielle, Bie Kassaa, Ben Arous

Registre de commerce : B114611998

Matricule Fiscal : 5885W

Messieurs les actionnaires de la Société Les Industries Alimentaires « RANDA. SA sont Invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 9 juillet 2019, à 10 heures au siège social de la société sis à la Zone industrielle, Bir El Kassaa, Ben Arous, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée ;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 ;

3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions objets des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers de l'exercice 2018 ;

4- Quitus aux administrateurs concernant leur gestion durant l'exercice 2018 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

7- Nomination de deux nouveaux administrateurs ;

8- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes;

9- Pouvoirs en vue des formalités générales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social de la société sis à la Zone Industrielle, Bir El Kassaa, Ben Arous.

2019R01665SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KELIBIA BEACH

SA au capital de 6.000.000 DT

MF : 0601469E/A/M/000

CNSS : 209477-54

Messieurs les actionnaires de la société Kelibia Beach SA, sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au siège de la société sis au 14 rue Samarkand La Marsa Tunis, le 23 juillet 2019 à 11 h30 (heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes, délais et date et retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle;

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

- Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31

décembre 2018 ;

- Approbation de la réévaluation partielle des immobilisations au 31 décembre 2018 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2018;

- Approbation des opérations réglementées rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales effectuées au cours de l'exercice 2018 ;

- Détermination des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 et suivants;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2018;

- Renouvellement /Nomination des administrateurs; et

- Questions diverses.

Les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'hôtel de la société à Kelibia dans les délais réglementaires.

2019R01673SANB3

Convocation

Société MALGA

SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION

S.A. au capital de 110 000 D

Siège social : Zone Industrielle de Ben Arous

MF : 000971 W/A/M/000

MS : 45624-34

Les actionnaires de la société anonyme "MALGA SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 juillet 2019 à 10 Heures au siège social à Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2018

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la loi.

2019R01674SANB3

Convocation

SOCIETE DE COMMERCE DE PRODUITS CHIMIQUES INTERMEDIAIRES

S C P C I

S.A. au capital de 840 000 D divisé en 84 000 actions de 10 D

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

MF : 029857V/A/M/000

MS : 82200-41

Les actionnaires de la société SCPCI sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11/7/2019 à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2018

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Renouvellement du mandat d'administrateur

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la loi.

2019R01675SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

UIB Finance

S.A au capital de 1.094.400 dinars

Intermédiaire en Bourse - Agrément N° 37-96 du 14 Novembre 1995

Siège social : Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Tél : 71.219.116

Fax : 71.219478

RC : B2691995

Messieurs les actionnaires de UIB Finance sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 23 juillet 2019 à 11 heures, au siège de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des Statuts;

2- Pouvoirs.

2019R01684SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (2ème)

SOCIETE DES SERVICES DES HUILERIES

S.A. au capital de 312 952 dinars

Matricule Fiscal : 418169 S/P/M/000

N° Employeur CNSS : 242837-46

Siege social : Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1er Etage N° 13 - 3013 Sfax

Le conseil d'administration de la Société des services des Huileries convoque Messieurs les actionnaires au capital de la société à une assemblée générale ordinaire (2éme) qui se tiendra le lundi 15 juillet 2019 à partir de 11 heures au siège de l'Union Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à Sfax (UTICA); 105, avenue Habib Bourguiba Sfax, et ce pour délibérer sur les questions suivantes:

- Rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

- Rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2018.

- Approbation des comptes de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats 2018.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus au conseil d'administration.

- Election des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Cette assemblée aura lieu conformément aux articles 27 et 30 des statuts de la société, vu le non accomplissement de quorum lors de la première assemblée le 13 juin 2019.

2019X00848SANB3

Convocation à l'AGO

Société le Gallus de Sud SA

RC : B1121601996

Siège social : Route de Médenine Km06, Zarzis 4170

Matricule fiscal : 0555428/H/N/M/000

Numéro d'affiliation CNSS : 450228-51

Messieurs les actionnaires de la société SOGASUD sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 6/7/2019 à 9h au bureau de commissaire aux comptes de la société sise à immeuble Nour City bureau A13 centre urbain Nord à Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de la société de l'année 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2018.

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers 2018.

- Affectation des résultats de l'année 2018.

- Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 et 205 du CSC pendant l'année 2018.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2018.

- Renouvellement de fonction de commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021.

- Divers.

2019M00255SANB3

Société Touristique Boujbel

S.A au capital de 2 912 000 Dinars

Siège social : Hôtel Hammamet Beach - Hammamet

MF : 09919F/AM/000

R.C : N°1100741996

CNSS : N° 35695/96

Le conseil d'administration de la Société Touristique Boujbel «Hôtel Hammamet Beach» réuni le 02/5/2019, convoque les actionnaires de la société à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 4/7/2019 à 10H30 du matin à l'hôtel Hammamet Beach Hammamet à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

3- Examen et approbation des états financiers pour l'exercice 2018 ;

4- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration ;

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

6- Questions diverses.

2019N00438SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9/7/2019

La Société Jinene Sa

Société anonyme

Au capital de 205.000 Dinars Tunisiens

Siège social : 3 Rue Mohamed Hriz El Manar 1

MF : 1217169 H/A/M/000

RC : B54172242011

Messieurs les actionnaires de la société Jinene S.A sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 9/7/2019 à 10 H à l'adresse 3 rue Mohamed Hriz El Manar 1, 2092 Tunis, pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018

1) Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2018.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

4) Affectation du résultat 2018

S) Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018

7) Questions diverses.

- Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre de jour sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société Jinene SA.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les actionnaires.

2019J00072SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Immeuble LE 45, Montplaisir 1073 Tunis

MF : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juillet 2019 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation,

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et présentation des comptes dudit exercice,

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Approbation des conventions règlementées,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Quitus aux administrateurs,

- Questions diverses.

2019402334SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Immeuble LE 45, Montplaisir 1073 Tunis

MF : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 16 juillet 2019 à 12 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation,

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

- Continuité de l'activité de la Société,

Changement du mode de direction de la Société,

- Adoption de nouveaux statuts,

- Questions diverses.

2019402335SANB3

Société La Tunisienne des Toiles Industrielles «TTI»

Société anonyme

Au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 34 Rue des Métiers Zone Industrielle Charguia II - Ariana - Tunisie

Identifient Unique : 869776T

1- Messieurs les actionnaires de la Société La Tunisienne des Toiles Industrielles «TTI» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi dix juillet 2019 à dix heures à la société Comptabilité Financière et Traitement de l'Information «CFTI» sis au 44, Rue de Cordoue El Manar 1-2092 Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2015, 2016, 2017.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2015, 2016,2017 et 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

4. Examen et approbation des états financiers des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales pour les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

6. Affectation des résultats des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2- Messieurs les actionnaires de la Société La Tunisienne des Toiles Industrielles «TTI» sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le mercredi dix juillet 2019 à onze heures à la société Comptabilité Financière et Traitement de l'Information «CFTI» sis au 44, Rue de Cordoue El Manar 1-2092 Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Modification des statuts.

3. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2019402346SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC «S.I.O.C»

S.A. au capital de 1 834.500 dinars

Siège social : Route de Gabès - Km 3,5 - Sfax

M.F : 008519 N/A/M/000

Les actionnaires de la Société Industrielle d'Ouvrages en Caoutchouc «S.I.O.C» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 juillet 2019 à 11 heures au siège social sis à la Route de Gabes - Km 3 à Sfax, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue des assemblées générales ordinaires appelées à statuer sur les comptes des exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

2. Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales des exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, 31 décembre 2015, au 31 décembre 2016, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018.

5. Affectation des résultats des exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2019402352SANB3

MAGIC FOOD

Société anonyme

Au capital de 800 000 dinars

Siège social : 48 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis

MF : 1560148 T/A/M/000

RC : B0169832018

Les actionnaires de la Société MAGIC FOOD sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, 48 avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis le lundi 15 juillet 2019 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018

- Approbation des conventions par l'article 200

- Quitus aux administrateurs.

- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires tous les documents afférents à cette assemblée dans les délais légaux au domicile élu de la société.

2019402358SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURINVEST

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Impasse de l'énergie solaire n°4 La Charguia - Tunis

MF : 492683 Z/A/M/000

CNSS : 41213974-2

Messieurs les actionnaires de la société TOURINVEST sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 à 09h au siège de la société en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports générale et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402364SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 29 juillet 2019 à 11h à l'impasse de l'énergie solaire numéro 4 - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402365SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT SAHARIEN

S.A au capital de 5.335.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 031308 P/A/M/000

CNSS : 00204824-57

Messieurs les actionnaires de la société de Développement Saharien sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 à 10h à l'impasse de l'énergie solaire numéro 4 - La Charguia; 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402366SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEHARI HAMMAMET

S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 323620S/A/M/000

CNSS : 222608 - 90

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juillet 2019 à 10h à l'impasse de l'énergie solaire numéro 4 - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402367SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 83623 J/A/M/000

CNSS : 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juillet 2019 à 12h à l'impasse de l'énergie solaire numéro 4 - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PROMOTEL

S.A au capital de 16.408.000 dinars

45, Avenue Habib Bourguiba le Colisée - Tunis

MF : 001859 B/A/M/000

CNSS : 00224692-40

Messieurs les actionnaires de la société PROMOTEL sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 29 juillet 2019 à 12h à l'impasse de l'énergie solaire numéro 4 - La Charguia 1 Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2019402369SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOTUFRA S.A.»

Société anonyme

Au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

I.F : 20477-X-A/M/00

CNSS : 67086-59

Messieurs les actionnaires de la société «SOTUFRA S.A.» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à 11 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

- Examen et approbation des états financiers 2018 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Pouvoirs pour formalités.

2019402386SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"PORSA TUNISIE S.A"

Société anonyme

Au capital de 200.000 dinars

Siège social : Route de Raoued Km 04 Ariana 2080

Identifiant fiscal : 040665K/A/M/000

CNSS : 81101-09

Messieurs les actionnaires de la société "PORSA TUNISIE S.A." sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 8 juillet 2019 à 11 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats;

- Pouvoirs pour formalités.

2019402387SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société Pacha détergent "SOPAD" dont le siège social est situé à l'angle de la rue de Majerda et la rue Zayzafoun n°66 Yasmina à le Kram ouest 2089 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°133 en date du 30 Avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des détergents et des produits de nettoyages, situé à proximité de la route nationale n°08 à la zone industrielle Utique au lot N°"C 14" du gouvernorat de Bizerte et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Bizerte et de la municipalité d'Utique.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Bizerte ou le Président de la Municipalité d'Utique ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société d'Equipement et Matières Plastiques «SEMP» dont le siège social est situé à la rue Farhat Hached 4011 de la Délégation de Hammam Sousse du Gouvernorat de Sousse, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°120 en date du 11 Avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un entrepôt de stockage de matière plastique situé à proximité de la route reliant Kalaa Kebira à la Route Nationale n°1 à la zone industrielle de Kalaa Kebira du Gouvernorat de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse et de la municipalité de Kalaa Kebira.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sousse ou le Président de la Municipalité de Kalaa Kebira ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mofida B Ali Borgi déclare qu'elle a perdu son titre de propriété du contrat de vente du 31/01/1998 enregistré le 7/2/1998 n°583 par les notaires Mahmoud Mziou et son fils Lotfi composé d'une part 2700/8575.87 du terrain située à Sfax route Mahdia K 10 compose de 8575.87 m.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2019X00852DIVD2

Perte d'un document de propriété

Monsieur Mohamed Ben Hédi Ben Mohamed Boubchir annonce la perte du document de propriété n° 09/3076 objet du Titre Foncier n°36470 Ariana d'une maison superficie de 733m² sise à rue Elbassatine Chotrana 1 La Soukra, Ariana suivant le certificat de perte n°722 du 15/6/2019 délivré du Poste de Police Rue de Cologne Tunis.

2019402355DIVD2

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus